



COLLECTIF JE T'AIDE

Manifeste

Septembre 2026

LES PROCHES-AIDANTS EN PREMIÈRE LIGNE : ÇA SUFFIT !

En France, 11 millions de personnes apportent une aide régulière à un proche malade, en situation de handicap, en perte d'autonomie ou confronté à une maladie psychique.

Ce sont des conjoints, parents, enfants, frères, sœurs, voisins, amis. Ce sont des salariés, des étudiants, des retraités, des indépendants, des personnes sans emploi. Les situations sont diverses, graduées et mouvantes.

Ces proches-aidants ont une place centrale dans l'accompagnement des plus vulnérables, en raison du lien intime qui les unit. Mais jusqu'où doivent-ils le porter ?

Pour qu'il soit adapté et respectueux de la place de chacun, cet accompagnement doit être un travail d'équipe, mené avec la personne aidée et non à sa place, faisant converger tous les acteurs concernés : le soin, l'aide à domicile, le social, le médico-social.

Or aujourd'hui, à l'heure où les solutions de prise en charge manquent chaque jour un peu plus, où le système de santé et d'aide à domicile se délite, où l'accompagnement social craque de toutes parts, les proches-aidants se retrouvent de plus en plus en première ligne.

3 aidants sur 10 accompagnent leur proche totalement seuls, sans aide extérieure, qu'elle soit bénévole ou professionnelle. Et plus on aide, plus on disparaît. De soi, de l'espace public, de la vie sociale, amicale, familiale. Le Collectif Je t'aide est né d'un constat très simple : aider naît de notre lien à l'autre. Cela ne doit jamais devenir un engagement par défaut, faute d'une équipe coordonnée et pérenne autour de la personne vulnérable.

Aider doit relever du choix, dans le respect de l'autonomie de la personne : choix des conditions de l'aide pour le proche aidant, choix de son accompagnement pour la personne vulnérable, choix consenti et partagé.

Depuis 2015, le Collectif Je t'Aide fait vivre une parole collective, indépendante et pluraliste. Il œuvre à mettre en lumière les aidants anonymes comme les structures et associations qui portent ce sujet au quotidien, avec des actions de plaidoyer, de mise en lien et de renforcement des droits des aidants et des personnes aidées.

La cause est portée dans sa diversité et en acceptant sa complexité. Chaque situation est singulière, comme nos vies sont uniques : c'est dans l'écoute et la complémentarité que les politiques publiques de soutien pourront être efficaces et convenir aux réalités de chacun.

Parole de structures engagées sur le terrain, parole de proches aidants, paroles de patients, parole de soignants : chaque voix compte. C'est dans la complémentarité et le respect du rôle de chacun que les messages peuvent devenir constructifs et donner lieu à des politiques publiques efficaces et adaptées à la réalité.

L' AIDANCE

« Loin de n'être que "le fait d'aider" comme on le lit de plus en plus, l'aidance couvre un large périmètre de sens englobant celui qui aide, celui qui est aidé, le lien qui les unit, la forme et les moyens de l'aide, les différents acteurs qu'elle met en jeu. »

Source : « Aidons les aidants : Osons l'Aidance ! », sous la direction de Valérie Bergua et Jean Bouisson, Éditions In Press.

À la veille d'échéances électorales décisives, le Collectif Je t'Aide le dit sans détour : **ÇA SUFFIT !**

On ne peut plus ignorer plus de 20 millions de personnes, aidantes ou aidées, dont la situation se dégrade un peu plus chaque jour - ni celles et ceux qui travaillent au quotidien autour de la vulnérabilité.

Quelle est la vision ? Quel engagement solidaire pour la société ? Comment faire équipe pour que chacun retrouve sa place et sa dignité ? Quand les pouvoirs publics vont-ils proposer autre chose que des mesures visant, de plus en plus, à assigner les proches à aider et de plus en plus les enfants, adolescents et jeunes adultes ? Comment redonner vie à un éco-système du lien et du prendre-soin ? Combien de temps encore allons-nous supporter que des soignants, travailleurs sociaux, aides à domicile perdent le sens et la passion de leur travail ?

Il y a des lois existantes (11 février 2005) à appliquer, des conventions internationales dont la France est signataire, à respecter (Convention Internationale des Droits de la Personne Handicapée, Convention Internationale des Droits de l'Enfant), des droits à mettre en œuvre, des priorités à faire voter.

Plus que jamais, notre Collectif voit dans sa mission de défense des proches aidants un véritable défi collectif et sociétal à relever, pour une société qui sache « faire équipe » : **une société aidante.**

LES VALEURS

Nous sommes en septembre 2026. Le présent Manifeste a pour objectif de présenter les valeurs avec lesquelles ce projet pour une société aidante doit être porté, et les priorités de son action.

Se souvenir de l'importance de l'écoute et du cœur, pour ne pas laisser enfermer le sujet des aidants dans une vision technicienne et institutionnelle.

- Reconnaître la complexité et la singularité des situations d'aidance.
- Favoriser la convergence des mobilisations entre les structures de soutien aux aidants, les professionnels de l'accompagnement, du soin et les personnes aidées.
- Prendre en compte le savoir expérientiel des proches aidants, quel que soit leur âge, sans que cela serve de prétexte au désengagement des acteurs.
- Soutenir l'émergence de solutions concrètes, réellement adaptées pour les aidants, dans le respect des personnes aidées.
- Organiser l'accompagnement autour des besoins des personnes malades et/ou en situation de handicap et/ou âgées, et des proches aidants, non pas l'inverse, dans le respect des engagements pris et des lois votées.

LES PRIORITÉS

Le Collectif Je t'Aide demande aux candidats des élections présidentielles et législatives de s'engager sur 7 priorités fondamentales.

1 Reconnaître que l'aidant n'est pas une variable d'ajustement

Nous refusons que les proches aidants soient une réponse aux insuffisances du système d'accompagnement et de soin.

NOUS DEMANDONS

- Que toute politique publique repose sur un principe intangible : si l'aidant a une place centrale dans l'accompagnement d'une personne, **il ne doit pas remplacer les professionnels ni pallier les insuffisances du service public**. Reconnaître l'engagement d'un proche ne doit en aucun cas conduire à transférer sur lui des responsabilités et des missions qui relèvent des institutions vis-à-vis des personnes aidées.
- L'engagement d'une étude par la Cour des Comptes sur **le coût à long terme du report de la charge** sur les familles, le coût de l'épuisement, le coût social (perte d'emploi, cotisations retraites, arrêts de travail...). Les décisions budgétaires des prochains mandats devront être prises en conséquence, dans une vision globale.

2 Faire de l'aidance une priorité nationale

Loin de n'être que « le fait d'aider » comme on le lit de plus en plus, « l'aidance couvre un large périmètre de sens englobant celui qui aide, celui qui est aidé, le lien qui les unit, la forme et les moyens de l'aide, les différents acteurs qu'elle met en jeu ».

NOUS DEMANDONS

- La création d'une **délégation interministérielle à l'aidance**.
- Une stratégie nationale pluriannuelle dotée d'objectifs, d'indicateurs et de financements.
- Un comité permanent associant les aidants, les personnes aidées et les associations représentatives.
- L'organisation d'un « Grenelle » de l'aidance pour une approche coordonnée et pluridisciplinaire de l'accompagnement des plus vulnérables, sans ruptures, notamment concernant l'aide au choix de vivre à domicile.

3 Repérer les aidants le plus tôt possible

1 aidant sur 3 ne sait pas qu'il est un aidant. (Baromètre des Aidants BVA/Fondation April, 2022).

NOUS DEMANDONS

- Des outils concrets pour un repérage systématique par les professionnels de santé, du social, de l'Éducation nationale et du monde du travail.
- Une information claire sur les droits existants.
- Une orientation simple et accessible vers les ressources adaptées.

4 Simplifier enfin les parcours

Aujourd'hui, les aidants passent davantage de temps à chercher de l'aide qu'à en recevoir.

NOUS DEMANDONS

- Un véritable guichet unique national et territorial.
- Des démarches administratives simplifiées et un référent de parcours.
- Une refonte du système de compensation du handicap (révision des critères d'évaluation, suppression des conditions d'âge et/ou de pathologie), un renforcement des plans d'aides avec une limitation des restes à charge.
- Remédier aux disparités territoriales dans le fonctionnement des maisons départementales, l'attribution des aides et l'accès aux différents dispositifs (HAD, soins palliatifs...).

5 Faire du droit au répit une réalité et un droit opposable

Le répit ne doit être ni un privilège, ni une épreuve. Il doit faire l'objet d'une définition élargie, afin de diversifier l'offre selon les situations.

NOUS DEMANDONS

- Des solutions accessibles partout en France, avec un reste à charge fortement réduit.
- Que le répit des jeunes aidants, dans sa pluralité, soit soutenu.
- Le développement de solutions innovantes, y compris au domicile (relayage, aides de proximité). L'élargissement du congé proche aidant, quelle que soit la situation du proche aidé, l'augmentation de sa durée et le maintien du salaire pendant sa durée.

6 Faire de la santé des aidants un enjeu de santé publique

Prendre soin de son proche ne doit pas conduire à renoncer à sa propre santé.

NOUS DEMANDONS

- Un suivi de santé dédié et des solutions concrètes afin d'éviter les reports de soins (relayage au domicile sans reste à charge).
- La possibilité de « consultations aidants » dans les structures de soins et de santé où sont suivies les personnes aidées.
- Une formation spécifique de tous les professionnels de santé et de soins, mais aussi du médico-social et de l'aide à domicile.
- Une amélioration et un renforcement de l'accompagnement psychologique de l'aidant et de l'aidé, la possibilité de recours à la médiation familiale, la mise en place d'un référent dès l'annonce du diagnostic dans le cas de certaines pathologies, notamment neuro-évolutives et/ou psychiques.

7 Permettre de concilier aide, études, emploi et retraite

Aider ne doit jamais condamner une trajectoire de vie.

NOUS DEMANDONS

- Des droits renforcés pour les aidants actifs (salariés, indépendants, entrepreneurs, fonctionnaires).
- La valorisation des compétences développées durant l'aide et un accompagnement « post-aide » pour aider le proche-aidant à se retrouver, se réparer et envisager le futur.
- Que l'accompagnement social, scolaire et d'accès au travail soit une composante des politiques jeunesse de l'égalité des chances.
- La formation des professionnels de l'emploi, du recrutement, de l'orientation et de la formation à la question des aidants.
- Une meilleure prise en compte de l'impact de l'aide sur les retraites.

J'aide. J'ai aidé. Je suis aidé. Nous votons.

#AidantJeVote #AidéJeVote #AidantAidéNousVotons

Le Collectif demande aux candidats de s'engager sur le respect de ces valeurs et à porter ces propositions dans leurs programmes.

Sources : « 1 aidant sur 3 ne sait pas qu'il est aidant » — Baromètre des Aidants BVA / Fondation April, 2022.
« 3 aidants sur 10 accompagnent seuls, sans aide extérieure » — DREES, Études et Résultats n°1358, décembre 2025.

Il n'existe pas un aidant. Il existe des millions de parcours.

Des millions de voix, de témoignages, de situations.

J'aide, parce que

J'aime mon proche...

Je n'ai pas le choix.

Je l'ai choisi.

Ça m'est tombé dessus.

Il n'y a pas de place en structure adaptée.

Je me dois d'être solidaire dans ma famille.

Il n'y avait personne d'autre pour le faire.

C'est moi qui connais le mieux mon proche.

Je n'ai pas les moyens de faire autrement.

Ça donne un sens à ma vie.

Mon proche préfère rester à domicile.

C'est « normal », c'est mon enfant, mon parent, mon frère, ma compagne...

J'aide, et

J'habite en ville.

J'habite à la campagne.

J'habite en banlieue.

J'ai une grande famille qui me soutient.

Je suis dans une grande solitude.

Je suis bien entourée par une équipe de soignants, d'aides à domicile, d'éducateurs.

Je me sens disparaître.

Je me sens reconnu dans mon rôle quotidien.

Je me sens abandonnée par le système.

Je suis aussi malade / en situation de handicap.

Je suis en colère.

Je suis fière.

Je ne peux plus travailler comme avant.

J'arrive à concilier mon travail et mon rôle auprès de mon proche.

Je n'ai plus d'autre vie.

Je passe des moments précieux avec mon proche.

Je suis apaisée de pouvoir accompagner.

Je ne sais pas à qui en parler.

Je déteste le mot « aidant ».

J'aide, mais

Ce n'est pas mon identité.

Je voudrais être à nouveau une épouse, un mari, une sœur, un enfant.

Personne ne le sait.

Je ne comprends plus à quelle porte je peux frapper.

Je ne suis pas assistante sociale, ni infirmier, ni chauffeur de taxi.

Je ne suis pas aidée.

Ma santé se détériore, je ne prends plus soin de moi.

Je voudrais ne plus aider autant voire plus du tout.

Je ne sais pas si je fais ce qu'il faut.

Je ne me plains jamais.

J'aime rire aussi.

Je vieillis.

Je dois aussi réussir mes études, trouver un premier travail, être dispo pour des stages. »

Ça prend vraiment toute la place.

C'est bon, je gère.

Je ne suis pas forcément la bonne personne pour cela.

Je ne peux même pas l'aider, parfois.

J'ai aidé, et aujourd'hui

Je ne sais pas gérer l'absence, le deuil.

Je me sens toujours aidant.

Je me retrouve face à mes propres problèmes de santé.

Je me sens à nouveau en vie, je me retrouve.

J'ai des galères financières que je n'avais pas anticipées.

Ma vie a changé et je ne sais plus comment faire.

Je suis « l'aidé »

Répondre à mes besoins et respecter mes droits, c'est aussi soutenir mon aidant !